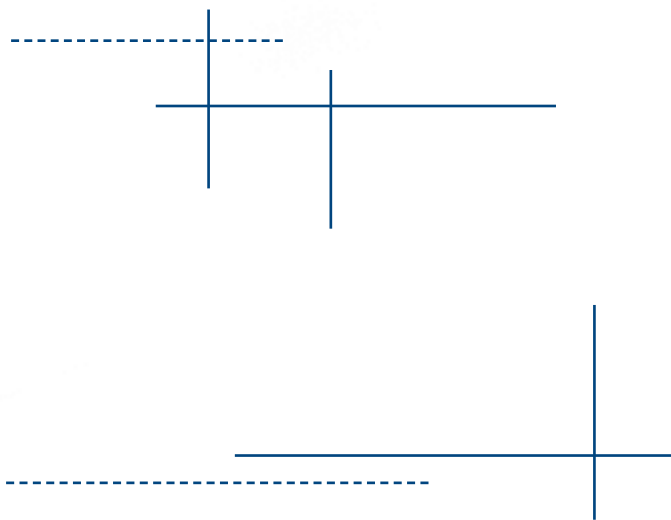


GUIDE DU PROGRAMME DE PARRAINAGE



Ordre
des ingénieurs
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

1. Programme	3
2. L'ingénieur junior et son parrain : deux partenaires	3
3. Le parrain et ses responsabilités	3
4. Responsabilités de l'ingénieur junior et étapes à suivre	4
5. Changement de parrain	4
6. Rôle de l'évaluateur du parrainage	5
7. Sujets de discussion proposés	5
8. Journal de bord de l'ingénieur junior	6
9. Le parrainage en un coup d'œil	7
10. Pour en savoir plus...	8
Annexes	
Formulaires	
♦ Formulaire d'inscription	
♦ 6 fiches de suivi	

1. PROGRAMME

Le programme de parrainage vise à préparer la relève en ingénierie et à maintenir les critères d'excellence qui assurent la réputation de la profession.

Soucieux de maintenir la qualité des services rendus à la société par ses membres, l'Ordre juge opportun de procurer, dès le départ, un encadrement professionnel à chaque nouveau venu dans la profession.

Le programme de parrainage vise à promouvoir auprès des ingénieurs juniors les valeurs fondamentales de la profession. Au contact d'un ingénieur d'expérience, qui agit comme parrain, l'ingénieur junior s'initie aux obligations et aux droits inhérents au statut d'ingénieur, ce qui favorise son intégration à la profession.

Le programme consiste en une série de six rencontres entre l'ingénieur junior et le parrain. Celles-ci, d'une durée d'au moins 75 minutes chacune, ont lieu tous les trois mois, de manière à être réparties sur une période minimale de 15 mois. Il s'agit évidemment de rencontres en personne et non pas d'échanges par téléphone ou par d'autres moyens électroniques.

Pour guider les participants et les aider à atteindre les objectifs visés, six points de discussion sont proposés.

L'intégration à la pratique de la profession :

- ◆ dans l'entreprise;
- ◆ dans la vie professionnelle.

La promotion des valeurs de la profession d'ingénieur :

- ◆ la compétence;
- ◆ la responsabilité;
- ◆ le sens de l'éthique;
- ◆ l'engagement social.

Chacun de ces points comporte des sujets (dont la liste se trouve à la section 7) dont l'ingénieur junior pourra profitablement discuter avec son parrain. Leur ordre, variable, ainsi que leur approfondissement sont laissés à la discrétion des intéressés.

Rappelons que le parrainage est facultatif. Néanmoins, l'ingénieur junior qui l'accomplit avec succès bénéficie d'un crédit d'expérience de 8 mois, tel que cela est stipulé à la section III du Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

2. L'INGÉNIEUR JUNIOR ET SON PARRAIN : DEUX PARTENAIRES

Le programme de parrainage présente des avantages tant pour l'ingénieur junior que pour le parrain. Le contact avec un ingénieur d'expérience fournit l'occasion à l'ingénieur junior de côtoyer un guide professionnel et ainsi de s'engager avec plus d'assurance dans la voie du professionnalisme. De son côté, le parrain fait profiter de son expérience une personne plus jeune tout en maintenant des contacts avec un récent diplômé.

Un ingénieur peut servir de parrain à plusieurs ingénieurs juniors avec lesquels il tient des rencontres de groupe. Cette façon de procéder peut s'avérer enrichissante pour l'ensemble des participants. Néanmoins, l'ingénieur junior devra rédiger son propre résumé de chaque rencontre.

3. LE PARRAIN ET SES RESPONSABILITÉS

Le rôle du parrain n'est pas de remplacer la formation professionnelle que devrait offrir l'employeur. Il s'agit plutôt d'une fonction complémentaire pour laquelle le parrain volontaire agit comme guide et modèle professionnel.

Dans son rôle de parrain et en acceptant d'encadrer un ingénieur junior, l'ingénieur convient de ne pas accepter les responsabilités d'un superviseur technique et de ne pas s'impliquer dans le travail de l'ingénieur junior.

Le parrain ne devrait jamais discuter des aspects techniques du travail de l'ingénieur junior, de manière à ne pas engager sa responsabilité civile professionnelle. Le rôle du parrain doit se limiter à celui de conseiller ou de guide professionnel.

Le parrain devrait donc remplir les principales fonctions suivantes :

- ◆ agir comme conseiller auprès de l'ingénieur junior en ce qui concerne les divers aspects de la pratique professionnelle;
- ◆ éveiller l'ingénieur junior aux obligations et aux devoirs de l'ingénieur en favorisant une meilleure connaissance du Code de déontologie des ingénieurs;
- ◆ être une référence non partisane qui conseille, sans porter de jugement, l'ingénieur junior au cours de rencontres dont le contenu devrait demeurer confidentiel;

- ◆ aider l'ingénieur junior à s'intégrer dans son milieu de travail en l'informant notamment sur les manières de communiquer avec ses confrères de travail ou ses clients, en le guidant sur le comportement à adopter pour négocier au mieux les situations de stress ou de conflit d'intérêts et en lui indiquant comment établir les priorités dans son travail ;
- ◆ être attentif aux aspirations professionnelles de l'ingénieur junior pour l'aider à mettre en perspective ses objectifs professionnels et son développement de carrière ;
- ◆ discuter régulièrement avec l'ingénieur junior des aspects généraux de l'expérience acquise, de manière à mettre en lumière les points positifs ainsi que les lacunes à combler.

Notons que l'Ordre fera parvenir à tout parrain qui s'inscrit au programme pour la première fois un guide lui permettant de bien se préparer à assumer son rôle.

En conformité avec la marche à suivre du programme, le parrain doit :

- ◆ signer le formulaire d'inscription au programme ;
- ◆ rencontrer l'ingénieur junior à intervalles réguliers, soit tous les trois mois, et signer chaque fois la fiche de suivi attestant la rencontre ;
- ◆ rédiger un compte rendu portant sur l'ensemble du programme lors de la dernière rencontre.

Pour qu'un ingénieur puisse agir à titre de parrain, il faut :

- ◆ qu'il soit inscrit au tableau de l'Ordre à titre d'ingénieur depuis au moins cinq ans ;
- ◆ qu'il exerce préférentiellement dans la même discipline ou dans le même secteur d'activité que l'ingénieur junior ;
- ◆ qu'il n'ait jamais fait l'objet d'une sanction d'un comité de discipline ou du Tribunal des professions.

4. RESPONSABILITÉS DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET ÉTAPES À SUIVRE

Parce que la responsabilité d'accomplir toutes les tâches administratives liées au programme lui incombe, l'ingénieur junior devrait avoir ce guide en main lors de chaque rencontre.

Afin de conserver toute information pertinente, un journal de bord est inclus à la section 8 de ce guide. De plus, la section 9 présente les différentes étapes à suivre.

- ◆ Le présent document comprend tous les renseignements et tous les formulaires dont l'ingénieur junior aura besoin pour effectuer ses activités de parrainage.
- ◆ Dès son inscription au tableau de l'Ordre, l'ingénieur junior doit trouver, de sa propre initiative¹, un parrain répondant aux critères d'admissibilité. Il est recommandé à l'ingénieur junior de choisir comme parrain une personne autre que son supérieur hiérarchique.
- ◆ Il doit ensuite remplir le formulaire d'inscription au programme, le signer conjointement avec le parrain choisi et le retourner au Service de soutien aux nouveaux membres.
- ◆ Le parrainage consiste en un total de six rencontres **d'une durée d'au moins 75 minutes** chacune, tenues **tous les trois mois**, de manière à être réparties sur une période minimale de 15 mois. Ces rencontres sont attestées respectivement par les six fiches de suivi.
- ◆ En plus de remplir la fiche d'inscription au parrainage, l'ingénieur junior et son parrain peuvent profiter de cette occasion pour faire un première rencontre.
- ◆ Sur chaque fiche de suivi, l'ingénieur junior doit remplir la partie qui lui est réservée et la faire signer par son parrain. Ce dernier ajoute des commentaires au besoin.
- ◆ Le compte rendu doit être rédigé par le parrain lors de la sixième rencontre.
- ◆ Chaque fiche de suivi doit parvenir à l'évaluateur du parrainage dans un délai de 15 jours suivant la date de la rencontre.

5. CHANGEMENT DE PARRAIN

Si l'ingénieur junior est amené par les circonstances à changer de parrain, il doit se réinscrire au programme avec un nouveau parrain en remplissant un autre formulaire d'inscription qu'on lui fera parvenir sur demande.

Il devra par la suite compléter le nombre de rencontres manquant à son programme avec ce nouveau parrain. Le nombre total de rencontres doit être d'au moins six.

6. RÔLE DE L'ÉVALUATEUR DU PARRAINAGE

Après avoir reçu le formulaire d'inscription dûment rempli², l'évaluateur du parrainage fera parvenir à l'ingénieur junior et au parrain une lettre confirmant l'acceptation du parrain et l'inscription officielle au parrainage.

Les dates des rencontres sont enregistrées chaque fois qu'une fiche de suivi est reçue. Après vérification des sujets discutés, lecture du résumé et des autres renseignements contenus sur la fiche de suivi, la rencontre est validée. Une rencontre qui ne satisferait pas les exigences du programme (retard dans l'expédition du formulaire, intervalle inadéquat entre deux rencontres, durée de la rencontre trop courte, résumé non pertinent ou trop bref, etc.) pourrait entraîner le refus par l'évaluateur du parrainage de délivrer l'attestation de réussite, signifiant du même coup la perte du crédit de huit mois s'y rattachant.

Si, à la réception de la dernière fiche de suivi, l'évaluateur du parrainage juge que l'esprit et la lettre du programme ont été respectés, il délivre à l'ingénieur junior une attestation confirmant la réussite des activités de parrainage et l'inscription d'un crédit de huit mois à son dossier d'expérience.

Lorsque l'évaluateur du parrainage entend refuser la délivrance de l'attestation, il avertit par écrit l'ingénieur junior des motifs de sa décision; l'ingénieur junior peut alors demander à être entendu pour faire connaître son point de vue.

7. SUJETS DE DISCUSSION PROPOSÉS

Bien que le programme soit rigoureusement structuré, le traitement des sujets et le déroulement des rencontres sont laissés à la discrétion de l'ingénieur junior et de son parrain.

Dix-huit sujets de discussion sont proposés ci-dessous, et tous devront avoir été traités à la fin des activités de parrainage.

L'INTÉGRATION À LA PRATIQUE DE LA PROFESSION

Dans l'entreprise

1. Respect du secret et de la confidentialité des renseignements obtenus dans le cadre du travail.
2. Compréhension des modes de décision d'une entreprise, capacité d'y participer et d'y faire valoir son point de vue.
3. Importance de pouvoir communiquer efficacement ses idées oralement et par écrit.

Dans la vie professionnelle

4. Capacité d'écouter pour bien comprendre les besoins et les contraintes des clients ou des subalternes.
5. Capacité d'analyser la gestion de son temps, de gérer les imprévus et de fixer ses priorités.
6. Capacité de garder en toutes circonstances son indépendance professionnelle et d'éviter toute situation de conflit d'intérêts réel ou même pressenti.

LES VALEURS DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

La compétence

7. S'assurer que les avis donnés portant sur l'ingénierie sont basés sur des connaissances suffisantes et sur d'honnêtes convictions.
8. S'employer à maîtriser les connaissances appropriées à l'exercice de sa profession.
9. N'accepter que les mandats pour lesquels on a les compétences requises.

La responsabilité

10. Être conscient des responsabilités de l'ingénieur envers le client et la société.
11. Savoir informer un client ou un employeur et le prévenir des difficultés potentielles.
12. Savoir reconnaître ses erreurs et en informer les gens concernés.
13. Savoir prendre les mesures appropriées lorsqu'on considère que des travaux sont dangereux pour la sécurité publique.

Le sens de l'éthique

14. Faire preuve d'un esprit de confraternité et d'entraide.
15. Manifester des comportements empreints de professionnalisme.
16. Placer l'intérêt de la profession avant le sien.
17. Bien connaître le Code de déontologie des ingénieurs.

L'engagement social

18. Respecter, dans tous les aspects de son travail, ses obligations envers la personne humaine et tenir compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement ainsi que sur la vie, la santé et la propriété de toute personne.

² Si toutefois la candidature du parrain proposé était refusée par l'évaluateur du parrainage, ce dernier fera connaître au parrain les motifs de sa décision et demandera à l'ingénieur junior de se réinscrire au programme avec un autre parrain à l'aide d'un nouveau formulaire d'inscription qu'il lui fournira.

8. JOURNAL DE BORD DE L'INGÉNIEUR JUNIOR

(À CONSERVER PAR L'INGÉNIEUR JUNIOR)

Mon parrain : _____, ing. Téléphone : _____

Adresse : _____ Télécopieur : _____

_____ Courriel : _____

_____ Formulaire d'inscription envoyé le _____

- ♦ Les rencontres ont une durée d'AU MOINS 75 MINUTES.
- ♦ L'intervalle entre chaque rencontre est d'AU MOINS TROIS MOIS.
- ♦ Chaque fiche de suivi doit être retournée DANS LES 15 JOURS suivant la rencontre.

Rencontre	Tenue le	Sujets discutés (N° 1 à 18)	Fiche de suivi envoyée le
1		tous, sommairement <input type="checkbox"/> , ou <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
2		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
3		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
4		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6		compte rendu du parrain et <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

NOTES : _____

9. LE PARRAINAGE EN UN COUP D'OEIL

IMPORTANT : C'est à l'ingénieur junior qu'incombe la responsabilité d'accomplir toutes les tâches administratives liées au programme.

Objectifs du programme de parrainage

- ◆ Faciliter l'intégration de l'ingénieur junior à l'exercice de la profession ;
- ◆ Faire la promotion des valeurs fondamentales de la profession : la compétence, la responsabilité, le sens de l'éthique et l'engagement social.

N'oubliez pas de consigner les renseignements utiles dans votre JOURNAL DE BORD

TOUTES LES RENCONTRES ONT UNE DURÉE D'AU MOINS 75 MINUTES

RENCONTRE 1

- ◆ Cette rencontre peut être jumelée avec la rencontre de présentation au cours de laquelle vous remplissez avec le parrain le FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

PENDANT

- ◆ Vous effectuez ensemble un bref survol de chacun des 18 points de discussion : définition des termes, identification des ressources, etc. ;
- ◆ le parrain signe la FICHE DE SUIVI 1 et y inscrit un commentaire, s'il y a lieu ;
- ◆ ensemble, vous fixez la date et l'ordre du jour de la rencontre 2.

APRÈS

- ◆ Vous faites le résumé de la rencontre et retournez à l'Ordre la FICHE DE SUIVI 1 dans les 15 jours suivant la rencontre.

RENCONTRES 2 À 5

PENDANT

- ◆ Vous n'abordez en profondeur que les points préalablement décidés ;
- ◆ le parrain signe la FICHE DE SUIVI et y inscrit un commentaire, s'il y a lieu ;
- ◆ ensemble, vous fixez la date et l'ordre du jour de la rencontre suivante ;
- ◆ les points devant y être discutés sont identifiés.

APRÈS

- ◆ Vous faites le résumé de la rencontre et retournez à l'Ordre la FICHE DE SUIVI dans les 15 jours suivant la rencontre.

RENCONTRE 6

AVANT

- ◆ L'ingénieur junior s'assure que tous les points du programme auront été discutés en profondeur au terme de cette dernière rencontre.

PENDANT

- ◆ Les derniers points de discussion sont traités ;
- ◆ vous communiquez au parrain votre appréciation du programme qui s'achève ;
- ◆ le parrain rédige le COMPTE RENDU du programme et le signe.

APRÈS

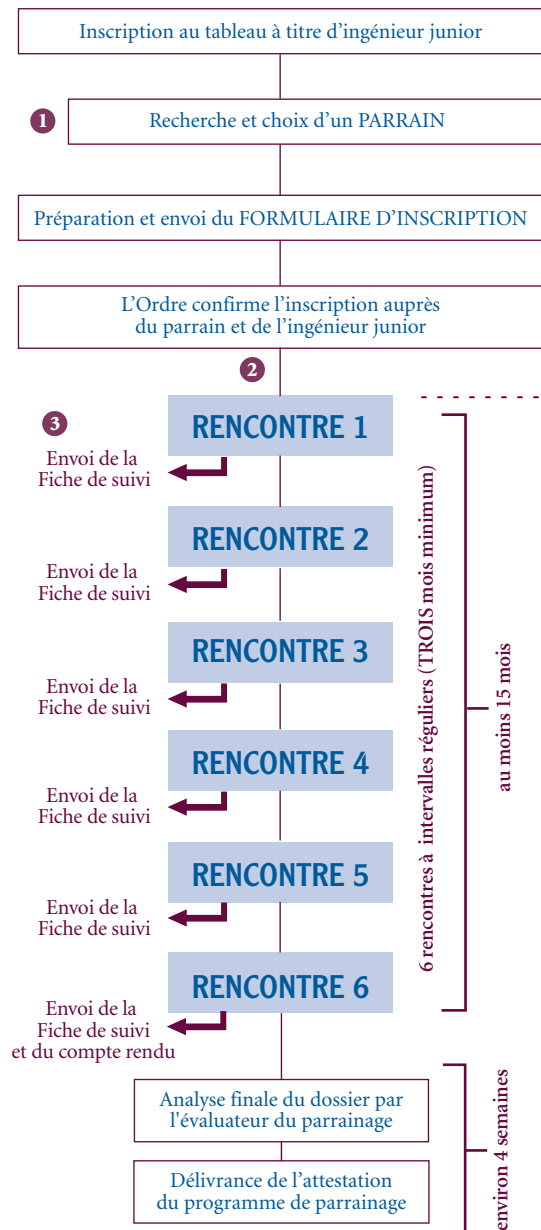
- ◆ Vous faites le résumé de la rencontre et retournez à l'Ordre la FICHE DE SUIVI 6 dans les 15 jours suivant la rencontre.

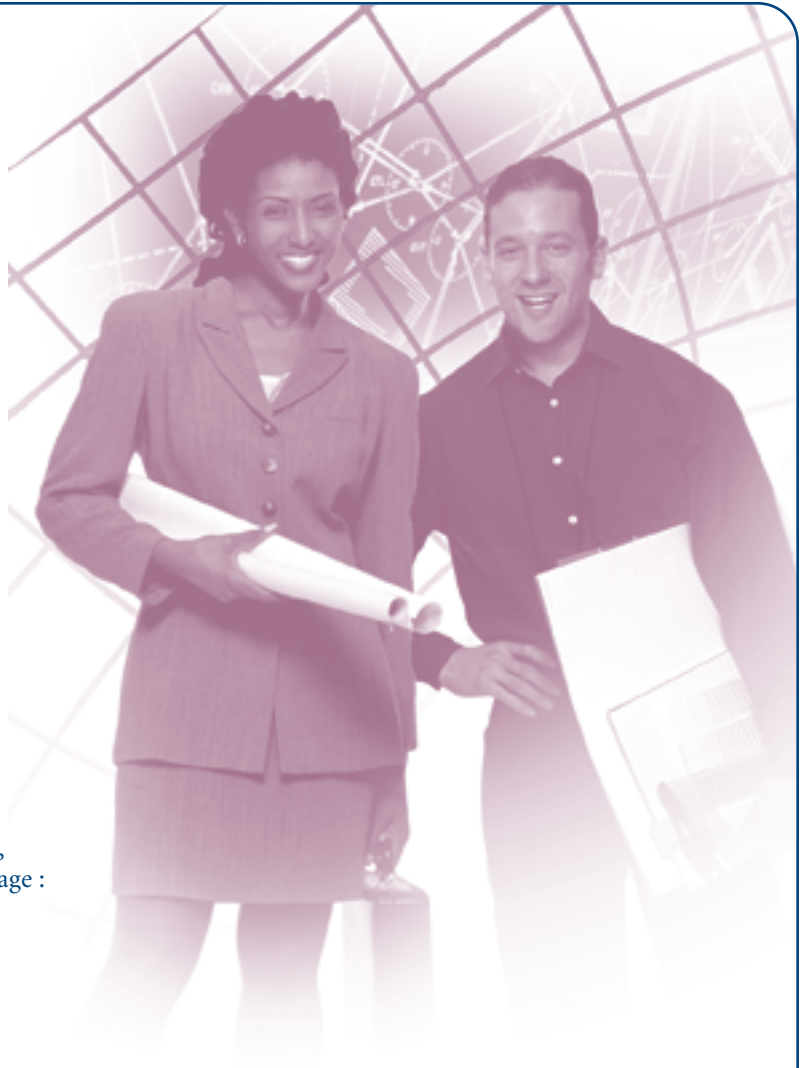
ATTENTION

- 1 Vous ne trouvez pas de parrain ? Remplissez le FORMULAIRE D'INSCRIPTION, y compris la partie « Impossibilité de trouver un parrain » et retournez-le à l'Ordre.
- 2 Vous avez un problème quelconque pendant le programme ? Le guide vous informe sur la façon de remplir les fiches. Vous y trouverez aussi une procédure à suivre dans une éventuelle situation de changement de parrain. Au besoin, communiquez avec le Service de soutien aux nouveaux membres.
- 3 Vous avez envoyé vos FICHES DE SUIVI ? Nous vous contacterons si l'un des aspects du programme n'était pas conforme.

Sources de renseignements utiles

- ◆ Lois et règlements, notamment le Code de déontologie qui peut être consulté dans le site de l'Ordre : www.oiq.qc.ca
- ◆ Notes préparatoires à l'examen professionnel : les sujets traités dans ce document peuvent servir à étayer les discussions au moment des rencontres avec le parrain.





10. POUR EN SAVOIR PLUS...

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la préposée au parrainage :

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : (514) 845-6141 ou
1 800 461-6141, poste 3158

Télécopieur : (514) 845-1833

Adresse courriel : nouveauxmembres@oiq.qc.ca



Programme de parrainage

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

IMPLICATIONS DU PARRAIN ET DE L'INGÉNIEUR JUNIOR

En signant ce formulaire, nous convenons que le parrain fournira, au meilleur de ses connaissances et sur une base volontaire, des opinions et des conseils pour guider l'ingénieur junior dans son développement professionnel et l'aider à s'intégrer à la profession.

Nous convenons en particulier des points suivants :

- ◆ le parrain fera de son mieux pour aider l'ingénieur junior à intégrer la profession et ainsi à progresser dans le programme de parrainage;
- ◆ le parrain ne devrait en aucun cas discuter les aspects techniques du travail de l'ingénieur junior de manière à ne pas engager sa responsabilité civile professionnelle;
- ◆ l'ingénieur junior doit, en tout temps au cours des conversations, éviter de divulguer des informations confidentielles touchant son entreprise ou son employeur;
- ◆ l'ingénieur junior est responsable de la bonne marche et du suivi de son dossier et il lui incombe de voir à ce que les documents nécessaires reçoivent le traitement prévu par le règlement;
- ◆ l'ingénieur junior s'engage à informer son employeur de sa participation au programme de parrainage et de ses modalités de fonctionnement.

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIEUR JUNIOR

Nom et prénom : _____ Numéro de membre : _____

Signature : _____ Date : _____

IDENTIFICATION DU PARRAIN

Nom et prénom : _____ Numéro de membre : _____

Signature : _____ Date : _____



COORDONNÉES DE L'INGÉNIEUR JUNIOR

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Année d'obtention du diplôme

Spécialisation initiale

EMPLOYEUR DE L'INGÉNIEUR JUNIOR

Nom de l'employeur

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Date de début d'emploi (année, mois, jour)

Nom du supérieur immédiat

Numéro de membre

Veillez noter qu'il incombe à l'ingénieur junior de trouver, de sa propre initiative, un parrain répondant aux critères d'admissibilité. Toutefois, si vous êtes dans l'impossibilité d'en trouver un par vous-même, remplissez ce qui suit, et nous tenterons de vous aider dans vos démarches.

IMPOSSIBILITÉ DE TROUVER UN PARRAIN

Activités de l'entreprise

Pour faciliter la recherche d'un parrain, décrivez sommairement vos activités professionnelles.

Mandat de l'ingénieur junior

Retourner ce formulaire au Service de soutien aux nouveaux membres.

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

Décembre 2004



Programme de parrainage

FICHE DE SUIVI

1

de 6

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nom de l'ingénieur junior : _____ Numéro de membre : _____

Nom du parrain : _____ Numéro de membre : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA RENCONTRE

Date de la rencontre : ____ / ____ / ____
Année Mois Jour

Durée de la rencontre : _____ minutes

Lieu de la rencontre : _____

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE (à être rédigé au verso par l'ingénieur junior)

Tous les sujets discutés sommairement ou numéros des sujets discutés : ____ / ____ / ____ / ____
(voir section 7 du *Guide de parrainage*)

COMMENTAIRES DU PARRAIN (s'il y a lieu)

SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nous certifions que les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance, exacts.

Signature de l'ingénieur junior

Signature du parrain

suite au verso





Programme de parrainage

FICHE DE SUIVI

2

de 6

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nom de l'ingénieur junior : _____ Numéro de membre : _____

Nom du parrain : _____ Numéro de membre : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA RENCONTRE

Date de la rencontre : ____ / ____ / ____
Année Mois Jour

Durée de la rencontre : _____ minutes

Lieu de la rencontre : _____

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE (à être rédigé au verso par l'ingénieur junior)

Numéros des sujets discutés : _____ / _____ / _____ / _____ (voir section 7 du *Guide de parrainage*)

COMMENTAIRES DU PARRAIN (s'il y a lieu)

SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nous certifions que les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance, exacts.

Signature de l'ingénieur junior

Signature du parrain

suite au verso





Programme de parrainage

FICHE DE SUIVI

3

de 6

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nom de l'ingénieur junior : _____ Numéro de membre : _____

Nom du parrain : _____ Numéro de membre : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA RENCONTRE

Date de la rencontre : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Durée de la rencontre : _____ minutes

Lieu de la rencontre : _____

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE (à être rédigé au verso par l'ingénieur junior)

Numéros des sujets discutés : _____ / _____ / _____ / _____ (voir section 7 du *Guide de parrainage*)

COMMENTAIRES DU PARRAIN (s'il y a lieu)

SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nous certifions que les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance, exacts.

Signature de l'ingénieur junior

Signature du parrain

suite au verso





Programme de parrainage

FICHE DE SUIVI

4

de 6

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nom de l'ingénieur junior : _____ Numéro de membre : _____

Nom du parrain : _____ Numéro de membre : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA RENCONTRE

Date de la rencontre : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Durée de la rencontre : _____ minutes

Lieu de la rencontre : _____

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE (à être rédigé au verso par l'ingénieur junior)

Numéros des sujets discutés : _____ / _____ / _____ / _____ (voir section 7 du *Guide de parrainage*)

COMMENTAIRES DU PARRAIN (s'il y a lieu)

SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nous certifions que les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance, exacts.

Signature de l'ingénieur junior

Signature du parrain

suite au verso





Programme de parrainage

FICHE DE SUIVI

5

de 6

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nom de l'ingénieur junior : _____ Numéro de membre : _____

Nom du parrain : _____ Numéro de membre : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA RENCONTRE

Date de la rencontre : ____ / ____ / ____
Année Mois Jour

Durée de la rencontre : _____ minutes

Lieu de la rencontre : _____

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE (à être rédigé au verso par l'ingénieur junior)

Numéros des sujets discutés : _____ / _____ / _____ / _____ (voir section 7 du *Guide de parrainage*)

COMMENTAIRES DU PARRAIN (s'il y a lieu)

SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nous certifions que les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance, exacts.

Signature de l'ingénieur junior

Signature du parrain

suite au verso



IDENTIFICATION DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nom de l'ingénieur junior : _____ Numéro de membre : _____

Nom du parrain : _____ Numéro de membre : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA RENCONTRE

Date de la rencontre : _____ / _____ / _____ Durée de la rencontre : _____ minutes
Année Mois Jour

Lieu de la rencontre : _____

COMPTE RENDU DU PARRAIN (à être rédigé au verso par le parrain)

Numéros des sujets discutés : _____ / _____ / _____ / _____ (voir section 7 du *Guide de parrainage*)

RÉSUMÉ DE L'INGÉNIEUR JUNIOR

SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR JUNIOR ET DU PARRAIN

Nous certifions que les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance, exacts.

Signature de l'ingénieur junior

Signature du parrain

suite au verso





Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : (514) 845-6141
1 800 461-6141

Télécopieur : (514) 845-1833

www.membres.oiq.qc.ca

ISBN 2-922611-09-04

Dépôt légal : mai 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada